

# Bulletin Municipal

Décembre 2023 - N°37

Châteauneuf de  **GADAGNE**  
VILLAGE EN PROVENCE

Directeur de publication : Etienne Klein • Comité de rédaction : Marielle Fabre - Catherine Malrieu • Impression : Quadrifolio  
Ce magazine est une publication municipale de la ville de Châteauneuf de Gadagne à destination des castelnovins.  
Crédits photos et remerciements : Alphonse Cangélosi, les élus et responsables d'associations - Freepick



 **Le Magazine**

→ Retrouvez toutes les actualités des associations et de la municipalité sur la page Facebook «Châteauneuf de Gadagne» et sur l'application de la commune : Intramuros / Châteauneuf de Gadagne (téléchargeable sur Apple Store et Google Play)

*Joyeuses fêtes  
à tous !*

## Votre agenda de décembre

- 01** TAGADAGNE ..... Loto
- 03** LI BON VIVENT ..... Gala
- 03** FRL ..... Randonnée
- 05** MÉDIATHÈQUE ..... Le CLIP
- 08** SPORTING CLUB ..... Loto
- 09** COMITÉ DES FÊTES ..... Plaisirs d'hiver
- 10** SEL'RIT ..... 12ème Donnant
- 10** MÉDIATHÈQUE ..... Spectacle de Noël
- 12** DON DE SANG ..... collecte
- 13** STRADA ..... Et la fête continue  
MÉDIATHÈQUE ..... Atelier créatif décors de Noël
- 15** MÉDIATHÈQUE ..... Atelier numérique  
FRL ..... Assemblée générale
- 16** ESCOLO ..... 13 Desserts  
MÉDIATHÈQUE ..... Atelier numérique créatif
- 18** MUNICIPALITÉ ..... Crèche provençale
- 19** AVEC ..... Winnie et la forêt en chansons
- 20** LI BON VIVENT ..... Jeux de société  
MÉDIATHÈQUE ..... Heure du conte spéciale Noël
- 21** FRL ..... Représentation du Pôle Musique
- 24** PAROISSE ..... Crèche vivante  
TAGADAGNE ..... Emballages cadeaux
- 31** LI BON VIVENT ..... Réveillon

## A retrouver ce mois-ci

**BILAN MI-MANDAT**

**PAGE 11**

**FESTIVITES DES ASSOCIATIONS**

**PAGE 18**

# ÉDITO

En fin d'année, certains d'entre nous aiment se retourner vers les mois passés pour se rendre compte de ce qu'ils ont accompli, ce qu'ils ont apprécié, les rencontres qui les ont enrichis.

Parfois aussi, cette rétrospective ramènera certains à des moments difficiles qui ont parfois bouleversé leur vie. Nous avons une pensée réconfortante pour eux.

Le magazine comme le bulletin municipal, permettent de figer quelques-uns de ces moments partagés sur la commune. Ils rendent compte de l'actualité du village, vous informent au fil de l'eau.

Ce mois-ci, au delà des temps forts passés et à venir du village, nous avons souhaité nous retourner, nous aussi, non pas vers les derniers mois passés, mais en regardant depuis 2020, année de la prise de fonction de l'équipe municipale actuelle, pour constater le chemin parcouru et celui qu'il nous reste à faire.

Avec l'ensemble des élus, nous avons voulu partager avec vous les actions marquantes de ces trois dernières années pour le village et ses habitants. La liste n'est donc pas exhaustive.

Bien que la gestion de la crise COVID nous ait demandé beaucoup de travail, d'organisation et a retardé bon nombre de projets, le bilan de mi-mandat que nous vous présentons dans ces pages montre qu'il n'a pas empêché des réalisations de voir le jour.

Nous poursuivrons notre travail au service du village et de ses habitants dans les prochaines années comme nous nous y étions engagés et continueront à venir à votre rencontre pour échanger avec vous .

En effet, si nous ne devons retenir que quelques faits marquants de cette année 2023, c'est sans aucun doute nos rencontres avec vous, soit lors des réunions de quartier, soit lors de l'inauguration de la place du Félibrige ou encore lors d'autres événements festifs.

Si ces temps forts nous permettent de prendre le « pouls » du village, de partager des moments conviviaux avec vous, ils nous confirment aussi, grâce à vos retours, qu'à Gadagne, il fait toujours bon vivre même s'il y a des actions à réaliser pour améliorer encore le quotidien.

Et, pour notre plus grande joie, et certainement la vôtre aussi, ce mois-ci, des événements festifs pour nous retrouver, il y en aura beaucoup, et pour tous les âges !

Merci aux associations et à leurs bénévoles de faire battre le coeur de Gadagne.

À ceux qui se sont retournés sur ces derniers mois et se sont dit "en 2023 nous sommes installés à Châteauneuf de Gadagne", nous leur souhaitons la bienvenue !

A vous, que vous vous soyez retourné ou pas, nous vous souhaitons de bons préparatifs de Noël et de bonnes fêtes de fin d'année.



Etienne Klein  
Maire



## Sommaire

Citoyenneté et vie municipale	page 4	•	Culture et patrimoine	page 16
Communauté de communes	page 6	•	Associations	page 18
Environnement	page 7	•	Histoire et traditions	page 21
Gadagne et vous	page 8	•	Comptes-rendus des conseils	page 23
Travaux	page 10	•	Hommages et Etat civil	page 22
Bilan mi-mandat	page 11	•	Ecole et enfance	page 24

# Retour en images



Jardin d'automne



Nettoyage de la nature



Ban des vendanges



Journée du Patrimoine



Forum des associations



Octobre Rose



Collecte des déchets à vélo



Halloween



Commémoration du 11 novembre



Inauguration de la Maison de Santé Pluridisciplinaire (MSP)

## DE NOUVEAUX HABITANTS AU NOUVEAU CHAI

Le 17 octobre dernier, les tout premiers résidents ont emménagé dans les 15 logements individuels fraîchement livrés par la Coopérative Grand Delta Habitat, au sein de la nouvelle Résidence "Le Nouveau Chai", située dans le quartier de la Gare.

Ces habitations flambant neuves offrent un cadre de vie optimal, répondant aux besoins des résidents déjà établis dans la commune ainsi qu'aux nouveaux arrivants.

### 15 MAISONS EN DUPLEX

Le projet a pris la forme de la construction de 15 maisons en duplex à vocation de Logements Locatifs Sociaux, avec la répartition suivante : T3 (4 unités), T4 (10 unités), T5 (1 unité).

Chacun de ces logements propose :

- ▶ Un accès direct depuis la zone de stationnement,
- ▶ Un jardin privatif,
- ▶ Une terrasse extérieure,
- ▶ Un garage fermé privatif pouvant accueillir une voiture,
- ▶ Un placard à l'entrée et au moins un placard dans l'une des chambres,
- ▶ Un séjour avec cuisine ouverte donnant sur une terrasse privative,
- ▶ Des salles de bains équipées d'un meuble vasque et d'une douche ou d'une baignoire,
- ▶ Des WC indépendants au rez-de-chaussée et à l'étage.

À noter que 2 des logements T4 sont accessibles aux Personnes à Mobilité Réduite (PMR) au niveau du rez-de-chaussée.

À cette fin, les garages de ces logements ont été élargis à une largeur de 4,00 mètres. Les autres logements sont également accessibles aux PMR, moyennant des adaptations mineures.



## RÉUNIONS DE QUARTIER : LE BILAN



### Une belle participation

Plus de 350 habitants sont venues à la rencontre du Maire et de son équipe lors des réunions de quartier.

Cela a été l'occasion pour les participants de faire part à la municipalité des problématiques spécifiques à l'environnement proche de leur habitation, qu'ils rencontraient.

Comme expliqué à chaque réunion, si toutes les demandes ont été prises en compte, quelques propositions d'améliorations faites par les riverains ne pourront être retenues mais la plupart sera bien traitée, priorisée en fonction de l'urgence, des possibilités techniques, financières de la commune, mais aussi dans le respect du bien-être collectif.

Certaines actions ont déjà été mises en oeuvre, d'autres nécessitent des études et devront attendre un prochain exercice financier.

### Guettez vos boîtes aux lettres

La plupart des comptes rendus des réunions ont été distribués dans les boîtes aux lettres.

Ceux des réunions de septembre seront remis d'ici la fin de l'année.

*Nous souhaitons la bienvenue à ces 15 nouvelles familles, comme aux autres nouveaux arrivants sur la commune.*



## PRÉSENTATION DU NOUVEAU CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS

Le 11 novembre dernier se déroulait la commémoration de la signature de l'armistice 14/18 au monument aux morts.

L'occasion pour le CME, millésime 2023/2024, de faire sa première participation à une cérémonie officielle en se présentant à la population. Bravo à eux et nous leur souhaitons une excellente année municipale.



M. Le Maire, Chloé Brizzi, Noa Gusse, Clarence Gironell David, Alexandre Gonzales, Louis Gayraud, Jules Payard, Chloé Saelens Pascal, Romane Drieux, Mahé Xueref et Matthieu Barthe.

### A VOS AGENDAS

Monsieur le Maire et son Conseil Municipal présenteront leurs vœux à la population le mercredi 17 janvier 2024 à 18h30 à la salle de l'Arbousière.

### FORAGE : OBLIGATION DE DÉCLARATION

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2009, tout particulier utilisant ou souhaitant réaliser un ouvrage de prélèvement d'eau souterraine (puits, forage ou simple prise d'eau) à des fins d'usage domestique doit déclarer cet ouvrage ou son projet en mairie.

La déclaration devra être réalisée en remplissant le formulaire disponible sur le site internet dédié, puis déposée à la mairie de la commune.

Merci de régulariser votre situation si vous n'aviez pas fait votre déclaration en temps voulu



### DU CHANGEMENT DANS L'ÉQUIPE MUNICIPALE

Christian Masseaux ayant donné sa démission pour raisons personnelles, le Conseil compte désormais Jean-Philippe Laugiéro comme 23<sup>ème</sup> conseiller. Christophe Alliès a été élu nouvel adjoint chargé de la culture et du patrimoine.

Nous profitons de ces lignes pour remercier vivement Christian de son investissement et son implication notamment dans l'édition des bulletins municipaux.



Christophe Alliès  
Adjoint en charge de la culture et du patrimoine



Jean-Philippe Laugiéro  
Conseiller Municipal

## RETROUVONS-NOUS AUTOUR D'UN COMPOSTEUR

Le premier composteur collectif de la communauté de communes a été inauguré samedi 30 septembre au jardin des Bourgades à Gadagne, en présence des Castelnovins, du SIDOMRA - Syndicat mixte pour la valorisation des déchets du pays d'Avignon- de la Communauté de Communes des Pays de Sorgues Monts de Vaucluse, de Mr le maire et des conseillers municipaux.

L'objectif est à la fois environnemental et économique :

En effet 34% de notre poubelle est composé de déchets organiques fermentes cibles qui ne nécessitent donc pas d'être incinérés.

Grâce au compostage, les déchets de cuisine des particuliers peuvent ainsi être déposés dans le bac prévu à cet effet pour se transformer progressivement en un produit comparable au terreau.

Si vous êtes intéressés pour participer à cette démarche écocitoyenne en tant qu'utilisateur ou « référents », merci de vous présenter à la mairie afin de signer la charte des bonnes pratiques d'utilisation.

La loi AGECE (anti-gaspillage pour une économie circulaire) prévoit un tri systématique des biodéchets d'ici janvier 2024. Anticipons-la et ne laissons plus nos déchets partir en fumée.



Conformément à la loi Anti-Gaspillage pour une Economie Circulaire, l'obligation de tri à la source et de valorisation des biodéchets s'étend à tous à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2024.

Pour nous accompagner dans cette démarche, la Communauté de Communes Pays des Sorgues Monts de Vaucluse propose des solutions.

Vous êtes habitant du territoire, vous disposez d'un espace extérieur privatif et souhaitez composter vos biodéchets ? Inscrivez-vous pour acquérir un composteur individuel au tarif préférentiel de 15€ !

La prochaine dates de distribution des composteurs est fixée au 11 décembre 2023.

Le lieu de rendez-vous vous sera indiqué sur le billet HelloAsso envoyé automatiquement par mail une fois votre inscription finalisée.

Toutes les infos et démarches à suivre sur : [compost@opus.cpie84.org](mailto:compost@opus.cpie84.org) ou par téléphone au 07 83 26 93 31.

Source : [www.paysdessorgues.fr](http://www.paysdessorgues.fr)

Article complet sur : [www.paysdessorgues.fr/inscrivez-vous-en-ligne-pour-acquerir-un-composteur-ccpsmv](http://www.paysdessorgues.fr/inscrivez-vous-en-ligne-pour-acquerir-un-composteur-ccpsmv)

## SE FAIRE ACCOMPAGNER POUR LIMITER SA CONSOMMATION D'ENERGIE

Une des premières raisons d'une consommation importante en électricité, est une isolation peu efficace de votre maison.

### Une bonne isolation est l'une des clés



Dans le cas d'une maison construite avant les années 70, la toiture représente 30 % des déperditions de chaleur et les murs environ 25 %, leur isolation est donc une priorité.

Pour pallier un problème d'isolation, ou pour

tout autre projet de rénovation énergétique, les spécialistes de la rénovation de l'ALTE vous orientent vers les aides financières mobilisables, des solutions techniques performantes et des professionnels qualifiés.

### Rénover son logement avec France Rénov'

France Rénov' c'est le service public gratuit qui guide les particuliers et les petites entreprises dans leurs travaux de rénovation énergétique. Il est déployé partout en France et animé localement par l'ALTE.

Les conseillers France Rénov' de l'ALTE informent et accompagnent gratuitement les particuliers et les petites entreprises dans leurs projets de rénovation.

Si vous souhaitez réaliser des économies d'énergie et améliorer le confort de votre

logement ou de votre local, les spécialistes de la rénovation de l'ALTE vous orientent vers les aides financières mobilisables, des solutions techniques performantes et des professionnels qualifiés

### Comment contacter un conseiller France Rénov' ?

Sur le site internet : [www.alte-provence.org](http://www.alte-provence.org)  
Par téléphone : le lundi et le mercredi, de 9h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h30 au 04 90 74 09 18.

Lors des permanences :  
à L'Isle-sur-la-Sorgue le premier vendredi de chaque mois après-midi - au Thor : le troisième mardi après-midi de chaque mois.

Source : [www.paysdessorgues.fr](http://www.paysdessorgues.fr)

Article complet sur : [www.paysdessorgues.fr/renover-son-logement](http://www.paysdessorgues.fr/renover-son-logement)



## PROJET D'UN JARDIN PARTAGÉ Ça vous intéresse ? Dites le nous !



Produire ses fruits, légumes, plantes aromatiques sur une parcelle allouée, créer un lieu de vie et du lien social, voilà la vocation d'un jardin partagé.

Depuis quelques mois maintenant, la municipalité travaille sur un projet de jardin partagé.

La recherche d'un terrain adapté (proximité d'habitations, eau et électricité à proximité) a été longue mais il semble qu'elle ait porté ses fruits. Situé à proximité de la gare, bénéficiant d'une accessibilité piétons

sécurisée depuis le village, sa surface et sa configuration en font un terrain idéal. Nous ne vous en dirons pas plus pour le moment, le projet n'étant pas suffisamment avancé.

Mais nous aimerions savoir, avant d'aller plus loin dans les démarches combien de personnes pourraient être intéressées par ce jardin partagé. Si vous l'êtes, merci de vous faire connaître auprès de la mairie :

[contact@chateauneufdegadagne.fr](mailto:contact@chateauneufdegadagne.fr)  
04 90 22 41 10

## OPÉRATION 20 000 ARBRES EN VAUCLUSE

Dans le cadre de l'aménagement paysager, la commune a répondu à l'appel à projet du département « 20 000 arbres en Vaucluse ».

Ce projet permet de réaliser des aménagements paysagers durables et des plantations de qualités adaptées aux conditions de température, d'humidité et d'aération régnant dans les horizons d'un sol, particulières du département et contribue à maintenir la diversité du patrimoine arboré sur notre territoire.

Une quarantaine d'arbres à haute et moyenne tige ont été réservés pour plantation au groupe scolaire Pierre Goujon et dans le parc de l'Arbousière, ainsi que des essences basses pour redynamiser certains espaces de la commune.

Affaire à suivre ....



## AMAP « LE THOR EN VERT »



Vous souhaitez manger sainement, sans vous ruiner, privilégier les circuits courts, contribuer au maintien de l'agriculture locale et respectueuse de l'environnement, alors, rejoignez l'AMAP « le Thor en Vert ».

L'AMAP « le Thor en Vert » propose des légumes, des fruits de saison, du pain, des œufs, des volailles, du

fromage de chèvre, de la viande, des céréales, du miel....

L'AMAP ne fait pas de vente directe mais fonctionne avec un contrat d'engagement entre un producteur et un adhérent. L'engagement avec le producteur de légumes est de 6 mois mais il est possible de démarrer avec un contrat d'essai de 4 semaines.

Pour plus d'informations :  
[www.amap-le-thor-en-vert.fr](http://www.amap-le-thor-en-vert.fr)  
[contact@amap-le-thor-en-vert.fr](mailto:contact@amap-le-thor-en-vert.fr)

Vous pouvez également nous rencontrer sur le lieu de distribution les mardis ou les vendredis de 18h à 19h.  
Route de Caumont au Thor.

## NOUVEAUX MODES DE COLLECTE DES DÉCHETS : LES 1<sup>ERS</sup> CHIFFRES

Depuis 12 mois, 3 modifications notables de la collecte des déchets se sont succédées, demandant aux usagers de ce service d'adapter leurs gestes quotidiens :

- ▶ l'extension des consignes de tri au 1<sup>er</sup> décembre 2022 : « Tous les emballages se trient »,
- ▶ la collecte du tri en colonnes d'apport volontaire au 1<sup>er</sup> juillet 2023, et à vélo dans le centre village
- ▶ la collecte des ordures ménagères une seule fois par semaine, au 1<sup>er</sup> octobre 2023.



Beaucoup s'interrogeaient sur les impacts qu'auraient ces changements sur les quantités de déchets collectés...

### Voici quelques chiffres :

Sur les 10 premiers mois de l'année, pour Gadagne, ce sont 10 tonnes de tri de plus que les années précédentes (+11%) et 43 tonnes d'ordures ménagères de moins (-6%) !

Plus précisément, depuis l'installation des colonnes de tri au 1<sup>er</sup> juillet, ce sont 6 tonnes de tri en plus (+15%) que la même période 2022.

Félicitations et remerciements à tous les Castelnovins qui ont su s'adapter à ces nouveaux modes de collecte, en poursuivant les efforts de tri avec succès.

Ces chiffres provisoires seront consolidés et mieux analysés dans le rapport annuel 2023 de la communauté de communes, mi-2024 (celui de 2022 est disponible sur internet).

## BON ANNIVERSAIRE !



M. Le Maire et Corinne Bonnemayre

L'APEI d'Avignon a fêté les 10 ans de sa Résidence sur le site de la Jouvène.

Vendredi 6 octobre, de nombreuses personnes étaient réunies pour fêter ces 10 belles années !

Sa directrice, Corinne Bonnemayre, son équipe et de Mme Reyssac, présidente de l'association APEI (propriétaire et gestionnaire de cette structure) ont fêté cet événement, en présence de monsieur le Maire qui a salué l'investissement de ces professionnels et la qualité d'accueil de cet établissement installé route du Thor à Gadagne.

Ce lieu d'hébergement et d'accueil pour adulte en situation de handicap, situé dans un cadre verdoyant dispose de 40 studios et de grands espaces communs.



Il s'inscrit dans une démarche d'autonomie, d'inclusion et d'accompagnement en proposant aux résidents un cadre de vie confortable, convivial et sécurisant.

Cet établissement moderne de 2 700m<sup>2</sup> dispose de 4 ailes de 10 studios de 27 m<sup>2</sup> meublés et équipés, répartis en « étoile » autour de grandes pièces communes (salon, salle à manger, salles d'activités...).

Ces 10 années témoignent de la capacité dont la résidence a su faire preuve pour répondre aux besoins émergents de la population accueillie. Elles montrent également les nombreux partenariats concrétisés autour de la santé, la citoyenneté, l'inscription sur le territoire, le sport, la culture...



## ENVIE D'UNE VOITURE TOUTE PROPRE ?

L'ESAT La Jouvène propose un nouveau service de nettoyage de véhicules sur site.

Renseignements et prise de rendez-vous au 04 90 22 04 15

**Nettoyage de Véhicules sur site**  
E.S.A.T La Jouvène  
1558 Route du Thor à CHATEAUNEUF DE GADAGNE  
TEL: 04 90 22 04 15 - Mail: cotjournel@apeiavignon.fr

**Nettoyage complet :**  
Citadine à partir de 50 € TTC / Monospace, break, 4x4 à partir de 60 € TTC  
Utilitaire à partir de 70 € TTC  
Des prestations personnalisées complètes peuvent être réalisées à la demande.

Nettoyage complet  
Passe-cerise  
Séchage des parties  
Brûlant pneus  
Polissage des parties  
Vitre  
Traitement des plaques de  
Aluminium brossage

Prestations complètes  
dans et autour  
du véhicule

Réservation uniquement sur RDV

## NOUVEAU CHEZ MON INSTANT LUXO !

Le NovaPress est un appareil destiné aux séances de presso-thérapie.

Il aide notamment à soulager les jambes lourdes et à éliminer les capitons, il contribue à la récupération musculaire pour les sportifs et tous les programmes sont adaptés aux femmes enceintes

N'hésitez pas à me contacter au 07 66 27 39 32 pour en savoir plus sur les offres de Noël !



## REGAIN

Participez au groupe de deuil de l'association REGAIN. Accompagnement par des bénévoles formés à cette écoute. Entraide et rencontre entre personnes endeuillées.

Gratuit, une rencontre par mois,

Contact : 07.71.57.25.99

Association REGAIN : 17 rue de la République 84250 Le Thor

Mail : [regain.accompagner.la.vie@gmail.com](mailto:regain.accompagner.la.vie@gmail.com)

Site : [www.association-regain.org](http://www.association-regain.org)

**Participez au groupe de deuil de l'association Regain**

- **Accompagnement par des bénévoles formés à cette écoute**
- **Entraide et rencontre entre personnes endeuillées**

**Gratuit, une rencontre par mois, contact : 07 71 57 25 99**

Association Regain, 17, rue de la république - 84250 Le Thor  
Courriel: [regain.accompagner.la.vie@gmail.com](mailto:regain.accompagner.la.vie@gmail.com) - site : [www.association-regain.org](http://www.association-regain.org)



## LE RETOUR DE LA CRECHE PROVENCALE

La crèche provençale fait son retour pour venir animer la période des fêtes. Petits et grands, venez en prendre plein les yeux !

Exposition du 18 au 29 décembre de 17h30 à 19h30 au Jardin de la Treille. Pour les groupes, concter Guy Reboul au 06 46 12 76 21

EXPOSITION

Jardin de la Treille



CRECHE PROVENÇALE

OUVERT

De 17 h 30 à 19 h 30

du lundi 18 décembre 2023

au vendredi 29 décembre 2023



ENTREE GRATUITE

Pour les groupes, contacter Guy Reboul au 06 46 12 76 21



Vous avez une actualité à diffuser dans le bulletin municipal de janvier ?  
Envoyez vos infos avant le 11 décembre à [bulletinmunicipalcdg@gmail.com](mailto:bulletinmunicipalcdg@gmail.com)

## CRÈCHE VIVANTE POUR LA MESSE DE NOËL

Le 24 décembre 2023 à 23h30 aura lieu à l'église de Châteauneuf de Gadagne, la crèche vivante.

Depuis plus de 40 ans jeunes et anciens du village se costumant et viennent animer par des chants en Provençal, la naissance de Jésus dans un décor typique.

L'église chauffée sera ouverte à 23h00, le pastrage sera suivi du minuit chrétien et de la messe de minuit durant laquelle de nombreux chants seront en provençal.

Nous vous invitons à venir vivre ce temps de Noël avec nous, en famille et dans la tradition de notre belle Provence.



## DEVENEZ DONNEUR DE SANG

Le don du sang est un acte citoyen, solidaire et libre qui permet de répondre à des besoins quotidiens de manière bénévole.

Plus nous serons nombreux et réguliers à donner, plus nous pourrons aider ensemble chaque jour les patients qui en ont besoin. Une prochaine collecte est organisée à St Saturnin, à côté de chez nous, le mardi 12 décembre de 15h à 19h30

Sur rendez-vous sur le site : [dondesang.efs.sante.fr](http://dondesang.efs.sante.fr).



## ÉCLAIRAGE PUBLIC

**POUR LA MI-DÉCEMBRE 2023,  
70 % DES 993 POINTS LUMINEUX DE LA COMMUNE  
SERONT ÉQUIPÉS EN LED.**

La volonté a été de remplacer les luminaires du vieux village, lequel reste éclairé toute la nuit ainsi que les luminaires des deux départementales dans la traversée du village.

Les LED permettent néanmoins un abaissement de l'intensité lumineuse, et donc de la consommation, pendant les heures creuses de la nuit.

**PLUS DE 50% D'ÉCONOMIE D'ÉLECTRICITÉ**

A ce jour, suite aux changements effectués, plus de 25% d'économie d'électricité ont été réalisées par rapport à l'ancien dispositif en place. Cette économie sera encore plus importante et devrait atteindre plus de 50% à compter de mi-décembre lorsque le programme de changement prévu sera achevé.



## PORTIQUES À VÉLOS

Afin d'encourager les déplacements doux et plus particulièrement les déplacements à vélos sur la commune, celle-ci a répondu aux appels à projets du Département de Vaucluse et de la Communauté de Communes Pays des Sorgues Monts de Vaucluse, concernant les commandes de portiques à vélos.

Posés à l'entrée principale du Parc de l'Arbousière, devant la Mairie, et à l'école Pierre Goujon, à proximité de l'entrée de l'école maternelle, les portiques à vélos du projet départemental donnent satisfaction.

Les portiques à vélos du projet intercommunal seront posés en décembre :

- ▶ à l'intérieur du Parc de l'Arbousière, à proximité du portillon, côté château de la Chapelle,
- ▶ à l'extérieur du tennis club de Campbeau, face au portique à vélos situé à l'intérieur,
- ▶ à l'extérieur du terrain de football de Campbeau à droite de l'entrée coté city stade,
- ▶ sur le parking de la médiathèque, à proximité de la place pour handicapé, le long de la maison, propriété communale.



## POINT SUR LES TRAVAUX

### RUE PERROLANE



La troisième et dernière phase du chantier de la rue Perrolane est quasiment terminée. Une réouverture de la chaussée va s'avérer nécessaire à l'intersection avec la route de Caumont, car une imperfection a été détectée par le contrôle de l'écoulement par caméra. Le revêtement bitumé de la tranchée devrait être fait lorsque vous lirez le bulletin municipal de décembre.

Comme écrit dans le précédent bulletin municipal, le réseau des eaux usées de cette voie sera entièrement neuf. L'aménagement final de cette rue sera réalisé en 2024, lorsque les travaux de construction de la crèche seront achevés.

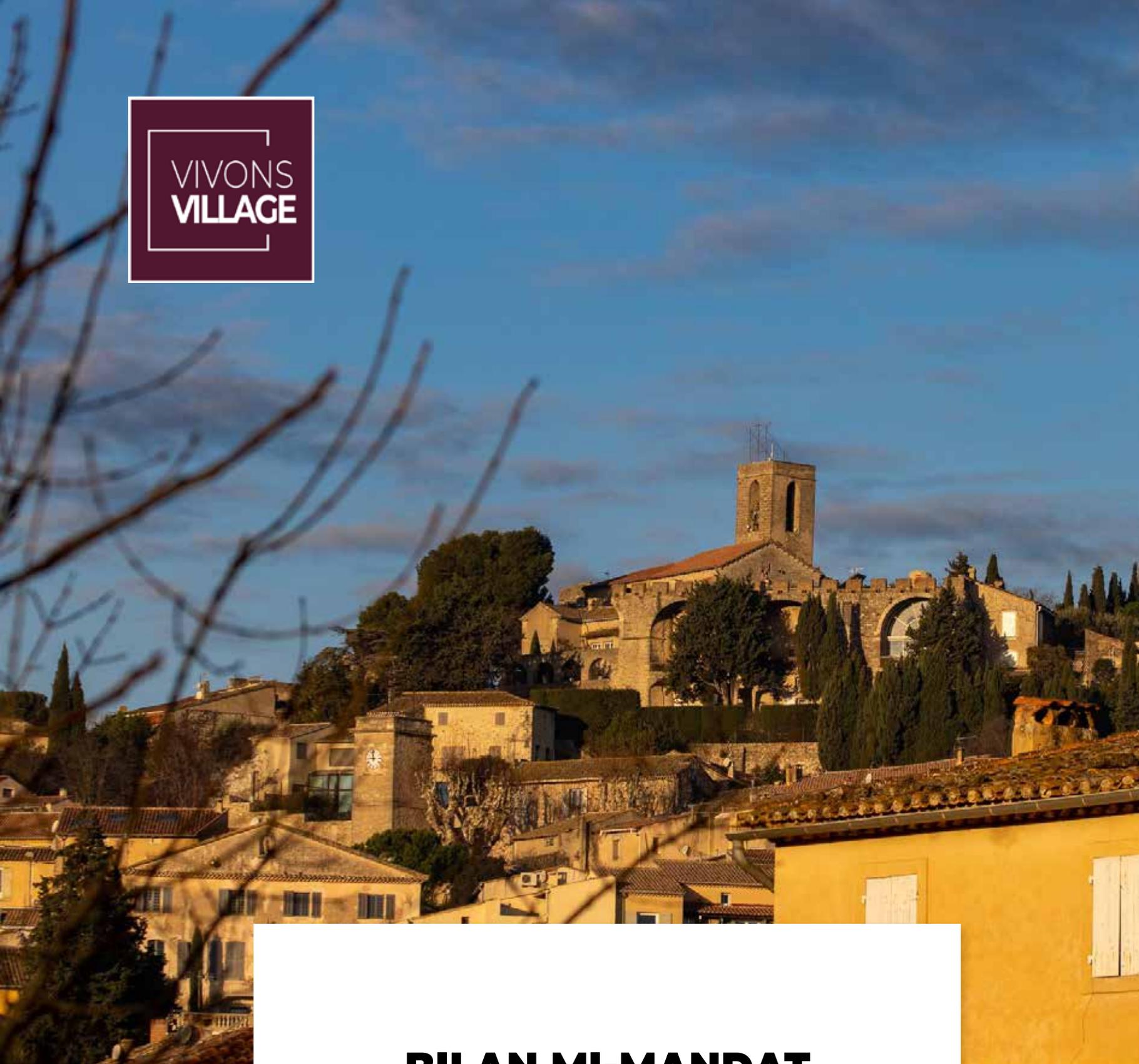
### ROUTE DE LA GARE

Le réseau d'assainissement de la route de la Gare (voie intercommunale) entre le passage à niveau de la gare SNCF et l'entrée du Nouveau Chai est également quasiment terminé. Reste à poser le revêtement bitumé dont l'opération aura été réalisée lorsque vous lirez le bulletin municipal du mois de décembre.



### CHEMIN DES MATOUSES

Les lieux de percement de la chaussée pour réaliser le re-chemisage d'une partie du réseau des eaux usées est quasiment terminé. Le bitume pour la voie de roulement de la chaussée aura très probablement été posé pour la fin du mois de novembre. Là aussi, le réseau des eaux usées aura été re-chemisé et sera des plus fiables sur cette autre voie intercommunale.



# BILAN MI-MANDAT



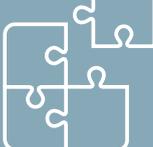
CADRE DE VIE



TRANSITION



AGRICULTURE



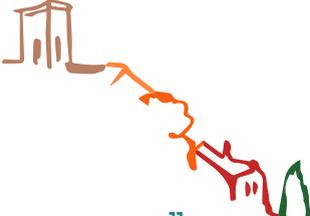
PARTICIPATION  
CITOYENNE  
COMMUNICATION



PATRIMOINE



ENFANCE



**C**ela fait maintenant 3 ans que nous sommes élus, que vous nous avez confié la responsabilité de la gestion de la commune.

Nous nous employons chaque jour à mettre en œuvre nos engagements.

Elus et services municipaux sont au travail pour faire vivre Châteauneuf de Gadagne et nous agissons, ensemble, toujours dans l'intérêt des castelnovins et castelnovines.

Si personne ne pouvait prévoir que nous allions, pour commencer, traverser une crise sanitaire puis énergétique sans précédent, l'équipe municipale a prudemment veillé à ne pas perdre de vue son projet articulé autour de 6 piliers : cadre de vie, participation citoyenne et communication, transition environnementale, agriculture, culture, patrimoine et enfance.

Vous retrouverez sur ces pages les principales actions mis en œuvre. Bien d'autres ont été réalisées et sont toutes aussi importantes à nos yeux, mais nous avons choisi de vous partager ici les plus marquantes pour tous.

Cet exercice de mi-mandat nous permet de faire avancer le projet que nous avons dessiné ensemble en 2020 et de continuer à bâtir nos perspectives collectives pour demain, afin que Châteauneuf de Gadagne soit plus que jamais un village où il fait bon vivre.

## 6 AXES

1. Transition environnementale
2. Cadre de vie
3. Agriculture
4. Participation citoyenne  
Communication
5. Patrimoine
6. Enfance



CADRE DE VIE



TRANSITION ENVIRONNEMENTALE



AGRICULTURE



PARTICIPATION CITOYENNE ET COMMUNICATION



PATRIMOINE



ENFANCE

## TRANSITION ENVIRONNEMENTALE



**34 000 €/an**  
économisés par l'extinction nocturne et l'installation des leds

### ECLAIRAGE

Extinction nocturne de l'éclairage public et rénovation en leds de 40% des points lumineux par le SEV : un coût de 7 000€ seulement pour la commune, -57% en kWh/an, 34 000€/an économisés

### ARRÊTS DE BUS « CENTRE » RÉNOVÉS

**CRÉATION DE 2 BORNES DE RECHARGE** pour véhicules électriques avec le SEV (parking des écoles)

### ADOPTION DU PLAN CLIMAT (PCAET)

S'engager pour des actions en faveur du climat et de la réduction de notre empreinte environnementale à l'échelle d'un territoire de coopération pluri-communal (21 communes autour de Cavaillon, Isle sur la Sorgue, Coustellet).

### PLAN DE SOBRIÉTÉ ÉNERGÉTIQUE

dans les bâtiments municipaux : 370 000 kWh/an économisés, -33% de consommation électrique

### OBTENTION DU LABEL « TERRITOIRE DURABLE »

pour une commune engagée dans la transition environnementale

### PLAN DE PRÉVENTION DES DÉCHETS

et rationalisation des modalités de collecte, avec la communauté de communes.

### RÉNOVATION DU GROUPE SCOLAIRE PIERRE GOUJON

Un meilleur confort thermique pour les usagers et des économies d'énergie : **930 000€ (175 000€ À CHARGE DE LA COMMUNE APRÈS OBTENTION DE SUBVENTIONS)**

### OBTENTION DU LABEL ECOCERT « TOUS EN CUISINE »

qui a récompensé la qualité des repas servis en cantine du Groupe Scolaire P. Goujon

**SIGNATURE DU 3<sup>ÈME</sup> CONTRAT DE RIVIÈRE** avec le SMBS: pour rester engagé dans la préservation des Sorgues.

**-33%**  
de consommation d'énergie pour les bâtiments municipaux



## AGRI CULTURE

### RECONQUÊTE DES FRICHES

en partenariat avec la Ccpsmv (veille sur les ventes de parcelles, mise en relation avec des agri, achat de parcelles).

### ZONE AGRICOLE PROTÉGÉE (EN COURS)

pour préserver les terres agricoles de l'urbanisation.

### MARCHÉS

Déplacement et dynamisation dumarché des producteurs et du marché hebdomadaire

### PROJET DIAT-ASS

Créer un dialogue entre agriculteurs, promeneurs, chasseurs et riverains pour un partage des espaces apaisé (en cours).

### SOUTIEN AU PROJET D'IRRIGATION DU PLATEAU

### JARDIN PARTAGÉ

en cours de création



## PATRIMOINE CULTURE

### ETUDE DIAGNOSTIQUE DES REMPARTS

Réalisée par le CAUE : une dizaine de zones nécessite des travaux plus ou moins urgents, programmés pour les années à venir. Les travaux de la porte de l'horloge seront réalisés en 2024

### OBTENTION DU LABEL CIÉUTA MISTRALENCO



### RÉFECTION DE LA POTERNE

Réception en juillet 2023  
25 400€

### RÉNOVATION DE LA FONTAINE DES FÉLIBRES

### RÉPARATION DE LA CROIX

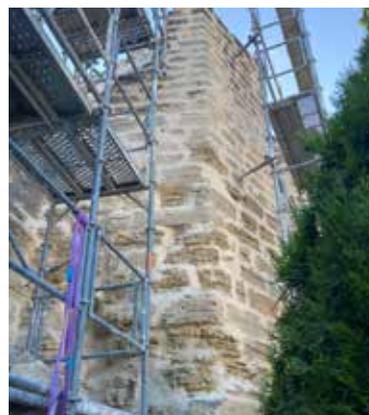
Réception en juin 2023.  
24 000 € COUVERTS PAR  
L'ASSURANCE DU RESPONSABLE  
POUR LA CROIX

### JOURNÉE DU PATRIMOINE

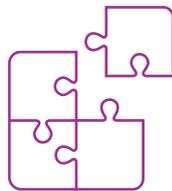
Organisation d'une journée chaque année pour la (re)-découverte du village.

### CONTRAT TERRITOIRE LECTURE

Le Contrat territoire-lecture (CTL) permet à l'État d'accompagner les collectivités territoriales, les professionnels de bibliothèques et les structures associatives dans le développement de la lecture et de favoriser l'accès aux services numériques.



# PARTICIPATION CITOYENNE COMMUNICATION



## COMMISSIONS EXTRA-MUNICIPALES

5 commissions rassemblant des citoyens, des associations, des agents municipaux, des professionnels avec des élus, pour travailler sur 5 thèmes variés



## CONSEIL MUNICIPAL

retransmis en direct sur la page Facebook de la commune

## INTRAMUROS

Une application pour le village, au service des habitants, en complément de la page Facebook redynamisée. Un outil interactif permettant à chacun de recevoir des notifications et transmettre des signalements.



## REUNIONS PUBLIQUES ET DE QUARTIERS:

10 réunions de quartier, avec en moyenne 40 participants, 9 réunions publiques thématiques ou générales, organisées par la commune ou co-organisées avec un syndicat.

350 participants aux réunions de quartier

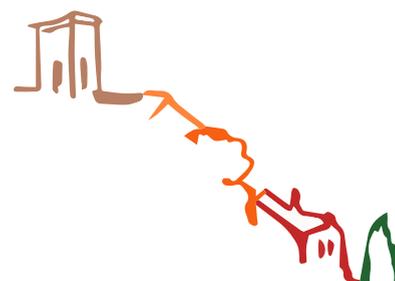


## NOUVEAU BULLETIN MUNICIPAL

conçu et réalisé par des élus : toujours une publication par mois, dont 3 numéros « Le magazine » par an... déjà 36 numéros imprimés

## ACCUEIL DES NOUVEAUX ARRIVANTS

Une plaquette d'accueil est à disposition en mairie. Stand d'accueil à terroirs en fête et à la journée des associations



## CADRE DE VIE

### PLACE DU FÉLIBRIGE

Réalisation et inauguration de la Place du Félibrige, après 12 ans d'études et 30 mois de travaux.

**COÛT POUR LA COMMUNE : 800 000€**  
(490 000€ APRÈS SUBVENTIONS)

### AGENCE POSTALE COMMUNALE

Prise en gestion municipale de l'Agence Postale Communale : des horaires élargis et un service de proximité.

**150 000€ AVEC LA RÉNOVATION DES LOCAUX AU MOMENT DU DÉMÉNAGEMENT DE LA POSTE**

### CIRCULATION VÉLO / PIÉTON

Pour favoriser la circulation vélo / piéton, installation de 7 nouveaux portiques à vélo, et traçage de nouveaux passages piétons, classement de certaines rues en « espaces de partage ».

### DISTRIBUTEURS DE BILLETS

Installation et habillage du distributeur de billets, avec le groupe La Poste.

**COÛT POUR LA COMMUNE : 30 000 €**

### NOUVELLE STATION D'ÉPURATION

Inauguration de la nouvelle station d'épuration dimensionnée pour un équivalent de 5 500 habitants et travaux de rénovation du réseau eaux usées rue perrolane.

**TRAVAUX PORTÉS PAR LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES.**

### STADE PIERRE MOLLAND

Rénovation et nouveau nom pour fêter les 30 ans du stade Pierre Molland (avec la création d'un parking mentionné ci-après)

### SÉCURITÉ

Renforcement de notre système de vidéoprotection

**18 000 € POUR LA COMMUNE**

### EXTENSION DU CIMETIÈRE

Travaux d'agrandissement du cimetière du plateau

### CRÉATION DE LA MSP

La Maison de Santé Pluriprofessionnelle a été créée à l'initiative de professionnels exerçant à titre libéral unis par un projet de santé commun.



### RÉAMÉNAGEMENT DU CHEMIN DU VIEUX MOULIN ET DE LA ROUTE DE LA GARE

pour apaiser les circulations des véhicules et faciliter les mobilités douces

**COÛT POUR LA COMMUNE 200 000€**

### PROGRAMMES DE VOIRIE ANNUELS

pour réaménager, réhabiliter, consolider ponctuellement nos voiries

**COÛT POUR LA COMMUNE 660 000€ EN 3 ANS**

### NOUVEAUX PARKINGS

Création des nouveaux parkings des oliviers (12 à 15 places) et du stade Pierre Molland (3 000 m<sup>2</sup>), acquisition du parking du Vieux Moulin pour conserver durablement une poche de 55 stationnements dans un lieu central :

**COÛT POUR LA COMMUNE 425 000€**

## ENFANCE

### CRÉATION D'UNE 9<sup>ÈME</sup> CLASSE EN ÉLÉMENTAIRE

en septembre 2023 suite à l'augmentation des effectifs

### ACHATS DE MOBILIER SCOLAIRE

pour remplacer du mobilier vieillissant

**COÛT POUR LA COMMUNE : 13 500€**

### ÉQUIPEMENT NUMÉRIQUE

des classes du groupe scolaire

P. Goujon

**COÛT POUR LA COMMUNE : 12 000€**  
(3 000€ APRÈS SUBVENTIONS)

### MISE EN PLACE DU PORTAIL

**FAMILLE** afin de faciliter les inscriptions et les règlements des prestations périscolaires

### NOUVELLE CRÈCHE

45 places (au lieu de 20 aujourd'hui en crèche et 20 en jardin d'enfants), 369 m<sup>2</sup> construits.

Livraison rentrée 2024.

**2,63 MILLIONS € D'INVESTISSEMENT, RÉALISÉ PAR LA CCPSMV EN PARTENARIAT AVEC LA COMMUNE.**

### CRÉATION DU CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS (CME)

renouvelé tous les ans.





## LA PETITE HISTOIRE DU VILLAGE DANS LA GRANDE HISTOIRE



« *La petite histoire du village dans la grande Histoire* », lectures autour du testament Goujon, épisode 1.

A l'occasion des Journées Européennes du Patrimoine, le 17 septembre dernier, Christophe ALLIES, Frédérique LAPIERRE et Brigitte SABATTINI ont inauguré le cycle de lectures d'archives intitulé « La petite histoire du village dans la grande Histoire ».

### ACTE 1

Ce premier épisode était consacré à Marie Pierre d'Alcantara Goujon et a eu pour point de départ le testament du 5 septembre 1836.

On a ainsi pu voir qu'à côté des communes de Châteauneuf de Gadagne et du Thor, de nombreux particuliers figuraient comme légataires dont ses domestiques, et ses fermiers aux patronymes familiers aux oreilles de l'auditoire.

Le financement des écoles comme celui des pensions aux « six chefs de famille les plus âgés et les plus indigents » reposait sur le

produit des nombreux et vastes domaines que Goujon possédait au Thor.

### ACTE 2

La lecture s'est poursuivie en un acte II mettant en évidence la longue procédure qui, après la mort de Goujon début 1840, a permis de recevoir le legs (26 mai 1842), puis de procéder le 4 septembre dans la salle de la Mairie à l'adjudication « au plus offrant et dernier enchérisseur et à l'extinction des feux du bail à ferme du domaine de la Jousceline ».

La lecture à trois voix du procès-verbal a rendu très vivante cette transcription par le notaire Jeaume de la procédure au terme de laquelle le bail a été adjugé à Jean Joseph Cèbe et à Jean-Baptiste Brémont (directeur désigné par Goujon pour l'école de Gadagne, personnage sur lequel nous reviendrons lors du prochain épisode).

### ACTE 3

L'acte III était consacré à l'acquisition de la

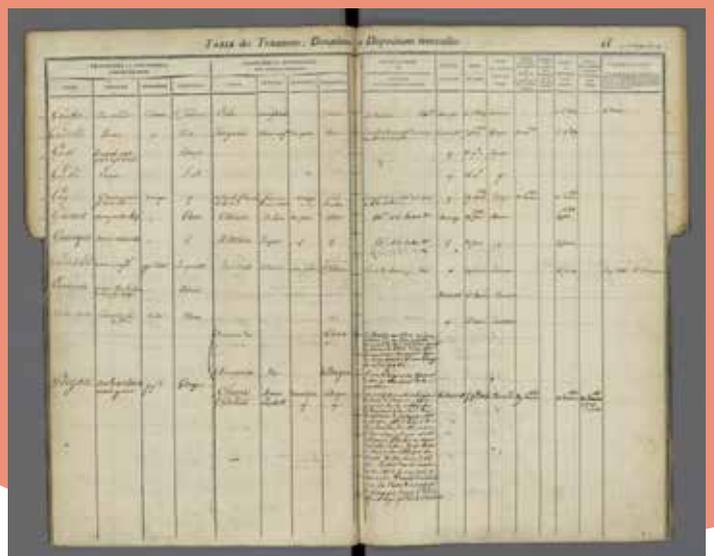
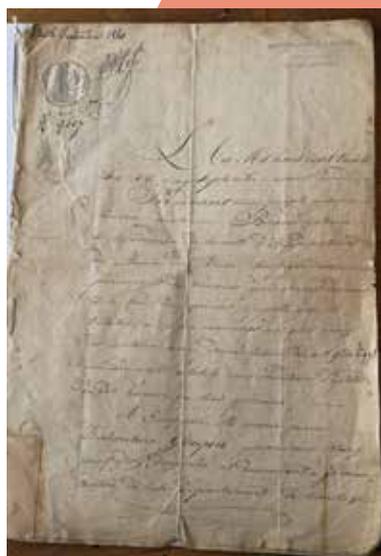
maison Giera (du nom du légataire universel de Goujon, Jean-Baptiste Giera).

La délibération du Conseil du 2 décembre 1848 a mis en valeur les raisons de cette acquisition, le projet d'aménagement des locaux et surtout la résolution du problème du financement « sans avoir recours à aucune imposition extraordinaire ».

Le dernier texte, évoquait le résultat de l'enquête auprès des habitants avec 80 avis favorables contre huit contraires.

« Considérant que dans un temps où le gouvernement s'occupe activement de l'instruction, le Conseil voit avec peine que des personnes s'opposent au projet d'acquisition en question qui est d'une si haute importance pour le progrès de l'instruction de nos enfants, projet qui depuis longtemps est l'objet du vœu général des habitants du pays. », le conseil municipal peut ainsi persister dans sa première détermination.

**Rendez-vous au printemps 2024 pour l'épisode 2.**



Sources photos : archives communales Châteauneuf de Gadagne 3L1 copie testament Goujon - projet agrandissement de l'école plan dressé par Eugène Brémont 1<sup>er</sup> février 1853 rez de chaussée - archives départementales de Vaucluse 3 E10 art 1454 notaire Jeaume délivrance du legs - archives départementales de Vaucluse 19Q6883 Bureau de l'enregistrement de l'Isle-sur-la-Sorgue, tables des testaments, donations et dispositions éventuelles (1837-1846)

LES NOMADES À GADAGNE

PARLER POINTU

MERCREDI 7 FÉVRIER 2024 - 20H- SALLE DE L'ARBOUSIÈRE



« Parler pointu » : expression utilisée pour désigner le prétendu non accent de toutes celles et ceux qui vivent au-dessus de Valence. Un comédien qui gomme son accent du sud pour apprendre le théâtre.

*Théâtre, à partir de 12 ans - durée 1h15 - Compagnie Studio 21, Benjamin Tholozan, Hélène François - Réservation sur le site de La Garance Scène Nationale de Cavaillon*

AUTOUR DE PARLER POINTU  
CINÉ-RENCONTRE  
"LES 4 SAISONS D'ESPIGOULE"

MARDI 30 JANVIER 2024  
20H - SALLE DE L'ARBOUSIÈRE

Projection du film "Les 4 saisons d'Espigoule" (1999) en présence du réalisateur Christian Philibert.

*En partenariat avec les Nomades et la Strada Cinéma Itinérant.*

*Participation libre « au chapeau ».*



INTERVIEW DE L'AUTEUR  
ET DE LA METTEUSE EN SCÈNE



qui ont fait du Français et de l'accent bourgeois parisien la seule manière de parler légitime encore aujourd'hui.

Cette épopée se déploie aussi sur le plan musical. Brice Ormain qui accompagne Benjamin au plateau, a fait un travail sonore en revisitant les musiques des époques traversées et les chants traditionnels occitans.

*Compagnie Studio 21 Benjamin Tholozan (auteur et comédien), Hélène François (metteuse en scène et dramaturge)*

Pouvez-vous présenter votre création "Parler pointu ?"

Benjamin : C'est une auto-fiction, une sorte de quête identitaire dans laquelle j'explore "ma" petite histoire, et en quoi elle est liée à l'histoire de France.

Hélène : Dans la famille de Benjamin, on parle « avé l'accent », sauf lui. Il parle pointu, c'est-à-dire avec l'accent du pouvoir. Notre spectacle Parler Pointu raconte l'abandon progressif des langues régionales et des accents, et ce que cette perte revêt d'à la fois intime et politique. Benjamin incarne les personnages historiques



MÉDIATHÈQUE

LE CLIP  
(CERCLE DES LIVRES PARTAGÉS)  
MARDI 05 DÉCEMBRE DE 18H À 19H

Passionné ? Simple curieux ? Bavard ? En panne d'idée ? Le Sel'Rit et la Médiathèque s'associent pour vous proposer, une fois par mois, un temps de partage de vos lectures, simple et convivial, autour d'une infusion.

*Ouvert à tous, à partir de 16 ans  
Gratuit, sur réservation*



ATELIER CRÉATIF :  
DÉCORATIONS DE NOËL  
MERCREDI 13 DÉCEMBRE DE 14H À 16H

Le Sel'Rit vous propose un atelier pour réaliser une suspension décorative en papillotes pour les fêtes de fin d'année. *Gratuit, sur réservation*

forme de sapin et ensuite déclinez les motifs selon vos envies.

*Gratuit, sur réservation, dès 8 ans avec un adulte ou 10 ans*



ATELIER NUMÉRIQUE :  
CRÉER SA CARTE DE VŒUX  
VENDREDI 15 DÉCEMBRE DE 13H30 À 15H

Une jolie pensée de Noël personnelle à créer en s'amusant à partir du logiciel gratuit Canva. *Gratuit, sur réservation*

L'HEURE DU CONTE

CHAQUE MERCREDI DE 10H15 À 10H45

Histoires drôles, fantastiques ou qui font un peu peur... Les bibliothécaires accueillent les enfants pour partager un doux moment autour du livre. *Entrée libre, dès 3 ans.*



SPECTACLE DE NOËL  
DIMANCHE 10 DÉCEMBRE À 16H À AKWABA

Pour fêter Noël, la médiathèque vous propose le spectacle « Sauvons Noël » par la Compagnie Jardin d'Alice. Pour les enfants de 18 mois à 5 ans. *Gratuit, sur réservation*



HEURE DU CONTE SPÉCIALE NOËL  
MERCREDI 20 DÉCEMBRE DE 10H15 À 11H00

ATELIER NUMÉRIQUE CRÉATIF :  
FABRIQUER UNE CARTE BRODÉE  
SAMEDI 16 DÉCEMBRE DE 14H À 16H

Pour les fêtes envoyez des cartes à vos proches ! Grâce à la ressource numérique « Vivre connectés », apprenez pas à pas à faire une carte brodée en

FERMETURE ANNUELLE

La médiathèque sera fermée du mardi 26 décembre au mardi 2 janvier. Réouverture le mercredi 3 janvier à 10h.

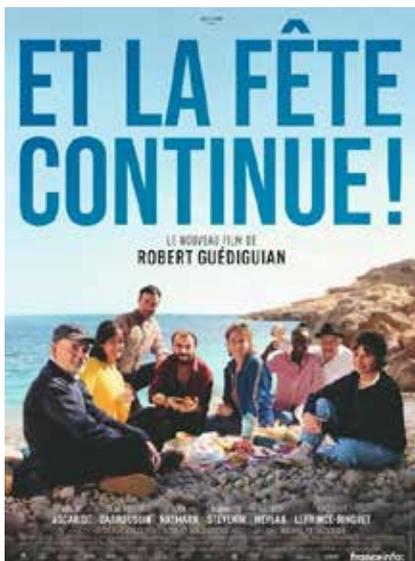


# ASSOCIATIONS

## LA STRADA

» La Strada fait son cinéma »

**MERCREDI 13 DÉCEMBRE - 20H30**  
**SALLE DES PÉNITENTS - PLACE DE LA PASTIÈRE**



Comédie dramatique de Robert Guédiguian avec Ariane Ascaride, Jean-Pierre Darroussin, Lola Naymark... 1h46-FRANCE-ITALIE-2023 > A Marseille, Rosa, 60 ans a consacré sa vie à sa famille et à la politique avec le même sens du sacrifice. Tous pensent qu'elle est inébranlable d'autant que Rosa est la seule qui pourrait sceller l'union de la gauche à la veille d'une échéance électorale décisive. Elle s'accommode finalement bien de tout ça, jusqu'au jour ...

*Tarifs : 4 euros pour les adhérents et moins de 18 ans ou 5.50 ou carte de 10 entrées 45 euros sans limite dans le temps. Pas de CB. Adhésion possible à chaque séance 12 euros, carte valable dans tous les villages où La Strada se produit;*

## LI BON VIVENT

» Gala »

**3 DÉCEMBRE 14H30 - SALLE DE L'ARBOUSIÈRE**

« Elle s'appelle Michèle », Poline de Peretti et ses musiciens, chante Michèle Torr. Ce spectacle sera suivi d'une collation. Gratuit pour les adhérents - Entrée 15€ pour les non-adhérents, Places limitées - inscription obligatoire au 06.19.03.11.59

» Jeux de société »

**20 DÉCEMBRE : 14H SALLE DE L'ARBOUSIÈRE**

Réservé aux adhérents, suivi de l'apéritif de fin d'année pour tous les adhérents à 17h45

» Réveillon du nouvel an »

**31 DÉCEMBRE - SALLE DE L'ARBOUSIÈRE**

Renseignements et inscriptions au 06 19 03 11 59

## VÉLO CLUB LE THOR GADAGNE

» Résultats de la coupe de France »



Les coureurs du VCTG confirment leur talent lors de la coupe de France de cyclocross. À l'issue des deux premières manches à Quelneuc (56) en Bretagne et à Albi (81), Léna BOURDON est troisième de la catégorie U 17 alors qu'elle est juste en première année. À l'étage au-dessus, après quatre manches, Évan JULLIAN est neuvième chez les U 19 avec une sélection en équipe de France à la clé. Romaric PLAUCHE qui court dans la catégorie séniors élite se frotte maintenant aux coureurs professionnels. Malgré cela, il est à une belle vingt-neuvième place. Quatre autres coureurs ont pu avec eux mesurer la rudesse du haut niveau.

## COMITE DES FÊTES

» Marché de Noël »

**9 DÉCEMBRE DE 9H À 12H**  
**PLACE DU FELIBRIGE**

Venez nous retrouver pour cette matinée "Petits plaisirs d'hiver".

Au programme : animation musicale, dégustation d'huîtres, pâtisserie, vin chaud, atelier déco du Père Noël, loterie et autres surprises...

*Bénéfices de la matinée reversés au Téléthon.*



» Soirée ados »

**9 DÉCEMBRE 20H00 - 1H00**  
**SALLE DE L'ARBOUSIÈRE**

Sur le thème "Class - Elegant", les ados viennent fouler le tapis rouge pour cette soirée digne du Festival de Cannes. Entrée 8€ -

*Pour plus d'informations : cdf.gadagne@gmail.com*

*Bénéfices de la soirée reversés au Téléthon.*



# ASSOCIATIONS

## SCG GADAGNE

≡ Loto du foot ≡

8 DÉCEMBRE - 20H30  
SALLE DE L'ARBOUSIERE

## LE SEL RIT

≡ 12<sup>ème</sup> donnante ≡

10 DÉCEMBRE - DE 16H À 18H  
SALLE ANFOS TAVAN

## ESCOLO DE FONT-SEGUGNO



≡ Les 13 desserts ≡

SAMEDI 16 DÉCEMBRE  
14H30 - SALLE ANFOS TAVAN

Fidèle à la tradition provençale, nous vous proposons les 13 desserts de Noël.

Venez nous rejoindre pour une dégustation gourmande et rencontre conviviale avec animations : chorale, saynètes, animation musicale avec accordéon, cascareleto, tombola etc...  
Tarif 12 € / pers.

Réservation nécessaire avant le 10 décembre au :  
04 90 22 23 49 ou au 06 47 70 61 98  
Venez nombreux partager ce moment chaleureux.  
*Bono fèsto de fin d'annado pèr tóuti  
A l'an que vèn*

## AVEC

≡ Concert pour petits et grands ≡

Après le succès rencontré lors du concert "clin d'œil à Serge LAMA", le groupe "Des jours...Avec" de Michel Rodriguez propose le thème pour les enfants "Winnie et la forêt en chansons".

C'est autour des chansons de Disney, de Noël, et de comédies musicales que les spectateurs pourront partager la joie de chanter avec Winnie.

*Entrée gratuite. Nombre de places limitées  
Renseignements au 06.03.13.59.02*



# ASSOCIATIONS

## AKWABA

### ≡ Le charaoké ≡

le karaoké de janté d'akwaba

**VENDREDI 1<sup>ER</sup> DÉCEMBRE**

9h30 - 23h00 - Entrée libre - Ouvert à tous

### ≡ Marché de Noël d'Akwaba ≡

MADE IN LOCAL

**SAMEDI 9 DÉCEMBRE**

10h-19h - Stands écoresponsables - animations - créateurs

### ≡ Sauvons Noël ≡

**DIMANCHE 10 DÉCEMBRE**

Spectacle jeune public - 15h30 Gratuit sur réservation auprès de la médiathèque Raoul Milhaud

### ≡ L'incroyable histoire vraie du Chat Pito ≡

**DIMANCHE 17 DÉCEMBRE**

Spectacle jeune public - 5 € sur réservation auprès d'Akwaba

### ≡ Réveillon musical ≡

**DIMANCHE 31 DÉCEMBRE**

(plus d'infos à venir) 20 € - concert - DJ



## FOYER RURAL LAÏQUE

### ≡ Programme de Décembre ≡

**Assemblée Générale** : 15 décembre 18h30 - Salle Jean Garcin

**Représentation du Pôle Musique** : 21 Décembre à 18h30 Salle Jean Garcin

Venez soutenir nos élèves pour leur première représentation musicale de l'année !

**Randonnée** : Mike et Isabelle vous guideront le 3 décembre à Venasque : 12 km - dénivelé : 450 m Renseignements et Infos au 06 51 31 91 16

**Vacances de Noël** : du 23 décembre au 07 janvier. Reprise des cours à partir du 08 Janvier

Toute l'équipe du FRL vous souhaite de belles fêtes de fin d'année !

### ≡ Soirée de Noël ≡

**15 DÉCEMBRE - 19H - DOMAINE DE LA CHAPELLE**

Le Domaine de la Chapelle reconduit cette année sa soirée de Noël avec buffet, concert Jazz (animé par Jazz Manouche) et dégustations.

Venez nous rejoindre pour vous mettre dans l'ambiance des fêtes !

5€ le verre pour accéder à la dégustation.



### ≡ Emballages cadeaux ≡

Vous n'avez pas beaucoup de temps mais vraiment envie de nous aider ? Cette action est pour vous !

Soutenez-nous en donnant quelques heures pour cette action ou en faisant une donation à prix libre à notre stand !



### ≡ Loto de l'école ≡

**VENDREDI 1<sup>ER</sup> DÉCEMBRE SALLE DE L'ARBOUSIERE**

Pour ce 1<sup>er</sup> jour de décembre, retrouvons nous autour du LOTO de l'école Pierre Goujon.

Nombreux lots à gagner, tenue possible des cartons par ordinateur pour les absents.

Petite restauration sur place.



## APPELLATION CÔTES DU RHÔNE VILLAGES « GADAGNE »

C'est en 2012 que le Comité National des Appellations d'Origine a consacré la dénomination « Côtes du Rhône Villages Gadagne » pour les vins du plateau, répartis sur les cinq communes : Châteauneuf de Gadagne, Saint Saturnin, Morières, Vedène et Caumont. Ce titre n'a été obtenu qu'à l'issue d'un parcours de douze ans pendant lesquels nos vignerons se sont battus afin d'associer le nom complet de notre commune à l'appellation, mais leurs collègues de Châteauneuf du Pape s'y sont fermement opposés, et comme ils bénéficiaient d'une antériorité, le Ministère de l'Agriculture a cru bon de les suivre...

Aujourd'hui, notre jeune « village » aux 250 hectares classés est désormais sorti de l'incognito!

Comme au temps des papes, amateurs de bons crus, qui avaient pris soin de délimiter ce terroir de qualité en plaçant des bornes papales aux frontières du vignoble.

La présence de la vigne à Châteauneuf-de-Gadagne remonte à 500 après JC, mais les premières traces écrites de son existence dans les actes de succession du seigneur du village remontent au moins à 1216 : sur son testament, Giraud III Amic légua à ses enfants ses vignes de Voulongues-Vieille (quartier de Châteauneuf-de-Gadagne existant encore à la section des Ariailles et Voulongues). Les statuts de la commune dressés en 1268 mentionnent en particulier que les habitants réservaient le vingtain du vin (taxe due pour la construction des remparts) pour le seigneur.

Dès 1575, un parlement se réunissait afin d'établir le jour à partir duquel les habitants seraient autorisés à vendanger, en proclamant le Ban des vendanges. Ainsi, dès le Moyen-Age le souci de la qualité a été une préoccupation majeure pour les vignerons de Châteauneuf de Gadagne, préoccupation toujours présente aujourd'hui dans le travail de nos vignerons qui savent tirer la quintessence d'un terroir exceptionnel. L'ancienneté et la longévité de la culture de la vigne à Gadagne s'explique par la qualité naturelle d'un terroir de galets roulés reposant sur des argiles rouges très filtrantes, qui donnent un sol complexe où la vigne s'enracine profondément, et lui permet de passer le cap d'étés de plus en plus chauds et ensoleillés. La bonne exposition des terres, le brassage de l'air grâce au mistral, les pratiques culturales constamment améliorées, rendent optimale la maturation des raisins. Tous les ingrédients sont réunis pour faire de grands vins méditerranéens dans des conditions idéales.

Toujours dans un souci de qualité, un vignoble expérimental a été créé au milieu des années 1980, pour permettre d'observer le comportement des cépages rhodaniens en regroupant toutes les variétés ayant droit à l'AOC, et ainsi atteindre l'optimum qualitatif.

L'appellation Gadagne concerne des vins qui son charnus et gourmands, avec des palettes aromatiques complexes, aux parfums de fruits (rouges et noirs) et parfois de fleurs (violette, bruyère). Mais ce sont surtout les notes d'épices très marquées (réglisse, poivre) qui s'affirment au fil du temps dans les vins de Gadagne pour en devenir le principal fil conducteur. La présence de plusieurs caves particulières et de la coopérative maintient une viticulture de choix qui façonne aussi, pour la qualité de vie de tous les villageois, de jolis paysages, prisés aussi des promeneurs et des touristes. Malgré quelques difficultés, la viticulture génère une activité économique notable, tout comme elle participe au maintien d'espaces remarquables que nous envient beaucoup de nos voisins.

Alors si nous consommons le vin de notre terroir avec modération, nous sommes tous d'accord pour en assurer la promotion, auprès de nos amis, des touristes et des voyageurs, sans retenue cette fois.



## APELACIOUN « COSTO DOU ROSE VILAGE GADAGNO »

Es en 2012 que lou Coumitat Natiounau dis Apelacioun d'ourigino a counsacra la denouminacioun «Costo dóu Rose Vilage Gadagno » pèr li vin dóu platèu, reparti sus li cinco coumuno : Castèu-Nòu de Gadagno, Sant Saturnin, Mourièro, Vedeno e Caumont. Aquéu titre n'a esta daveru qu'à l'eissido d'un camin de douge an pendènt li quau nòsti vigneiroun se soun battu pèr tant d'associa lou noum coumplèt de nosto coumuno à l'apelacioun, mai si coulègo de Castèu-Nòu dóu Papo se ié soun fermamen ópauasa, e coumo ils beneficiavon d'uno anterioureta, lou Ministèri de l'Agriculturo a cresegu bon de li seguii...

Vuei, noste jouine « vilage » emé si 250 ectaro classado es d'aro-en-la sourti de l'incognitò!

Coumo au tèms di papo, amateur de vin de requisto, qu'avien pres siuen d'atermina aquest terriare de qualita en plaçant de bouino papalino i frontiero dóu vignarés.

La presènci de la vigno à Castèu-Nòu de Gadagno avono à 500 après JC, mai li poumiéro traço escrito de soun eisistènci dins lis ate de sucessioum dóu seignour dóu vilage avonon pèr lou mèn's à 1216 : sus soun testamen, Giraud III Amic légavo à sis enfant si vigno de Voulongo-Vièio (quartié de Castèu-Nòu de Gadagne eisistant encaro à la seicioun dis Ariaillo et Voulongo). Lis estatut

de la coumuno establi en 1268 menciounon en particulié que lis estajan reservavon lou vingtain dóu vin (tausso degudo pèr la coustrucioun di bàrri) pèr lou seignour.

Tre 1575, un parlamen s'acampavo pèr establi lou jour à parti dóu quau lis estajan sarien autourisa à vendemia, en prouclamant lou Ban di vendémi. Ansin, tre l'Age-Mejan lou soucit de la qualita es esta un pensamen majour pèr li vigneiroun de Castèu-Nòu de Gadagno, pensamen toujour presènt encuei dins lou prefa de noste vigneiroun que sabon tira la quintessènci d'un terradou eiceciounau. L'ancianeta e lou longo-viéure dóu cóutu de la vigno à Gadagno s'esplico pèr la qualita naturalo d'un terriare de code roula pausa sus dis argelo rouge forço filtranto, que dounon un sòu coumplèisse ounte la vigno s'enracino founs, e ié permete de passa lou cap d'estiéu de mai en mai caud e ensouleia. La bono espousicioun di terro, lou brassage de l'èr bonodi au mistrau, li pratico culturalo de countùni ameiorado, rëndon óutimalo la maduresoun di rasin. Tóuti lis ingrediént soun reüni pèr faire de grand vin mediterran dins de coundicioun idealo.

Toujour dins un soucit de qualita, un vignarés esperimentau es esta crea au mitan dis anado 1980, pèr permettre d'óusserva lou coumpourtamen di soucage roudanen, en regroupant tóuti li varieta aguènt dré à l'AOC e ansin ajougne l'optimum qualitatieu.

L'apelacioun Gadagno pertouco de vin que soun carnu e groumand, emé de paletto aromati coumplèisse, i perfum de fru (rouge e negre) e des fes qu'i a de flour (vióuleto, brusc). Mai soun subretout li noto d'espèci forço marcado (regalisse, pebre) que s'afourtiisson au fiéu dóu tèms dins li vin de Gadagno pèr en deveni lou principau fiéu coundutour. La presènci de mant uno croto particuliéro e de la couóperativo manten uno viticulturo de trio que farga tambèn, pèr la qualita de vido de tóuti li vilajan, de poulit paisage, presa tambèn di proumenaire e di touristo. Maugrat qu'auqui empacho, la viticulturo genero uno ativeta ecounoumico noutable, tout coumo participo au manten d'espaci remarcable que nous envejon forço vesin.

Alor, se bevèn lou vin de nosto terriare emé mouderacioun, sian tous d'accord pèr en assegura la proumoucioun, devers nòstis ami, di touristo e di viajaire, sènso retengudo aquesto fes.

*Redacioun e reviraduro d'Alphonse Cangélosi*

## HOMMAGES

### HOMMAGE A PIERRE JUILLAN



Natif de Châteauneuf de Gadagne, issu d'une famille bien ancrée dans notre village, Pierre représentait le personnage type de nos villages provençaux.

Bonace, mais d'un caractère bien trempé, il a su s'impliquer dans la vie citoyenne en étant conseiller municipal de 1977 à 1989.

Puis c'est dans la paroisse de notre cité castelnovine que Pierre va s'investir en laissant son empreinte dans les décors du pastrage de la messe de Noël, décors qu'il

sublimait chaque année en mettant en valeur nos traditions provençales.

Il lui tenait également à cœur de restaurer les nombreux oratoires dédiés à la Vierge, oratoires que l'on peut trouver dans les rues de Gadagne.

M. le Maire et l'ensemble du conseil municipal remercie Pierre pour tout ce bénévolat au service de notre Église et de notre village.



### UN AMI EST PARTI

Georges CAZEAUX nous a quittés après avoir passé une cinquantaine d'années dans notre village, où il a été conquis par sa douceur de vivre.

C'est d'ailleurs pour cela qu'il s'est impliqué dans la vie de la commune de manière active, et il le fera de deux manières différentes.

D'abord dans la vie associative, en devenant Président du Tennis Club, puis en acceptant, à la demande de Pierre Molland, de figurer sur sa liste aux élections municipales de 1995, puis sur celle de 2001, où il fut brillamment élu et réélu.

Sa justesse dans sa vision claire des problèmes traités et dans son sens du compromis utile feront de lui un élément précieux pour la vie de notre village.

## ETAT CIVIL

### NAISSANCES

JOURDAN ROUVIÈRE Victor	15 septembre
LEROY Lorenzo	03 octobre
LEROY Timéo	03 octobre
BUHOT CHABERT Lia	06 octobre
GIRARD Éléna	01 novembre
BEAUMONT Marie-Rose	04 novembre
POLVEREL Maxence	05 novembre

#### Le saviez-vous ?

Les dernières données de l'Insee viennent de paraître et notre village a enregistré 39 naissances sur l'année 2022. Un chiffre que nous n'avons connu depuis plusieurs années

### MARIAGES

CATALDO Rémi et LOPEZ Vanessa	09 septembre
GARCIN Christian et ROUSSEAU Anne	09 septembre
FERNANDES Quentin et SARRAZIN Mathilde	16 septembre
GACHON Pierre-Denis et TECLÉS Nathalie	23 septembre
MOMESSO Enzo et DERNYS Alexandra	30 septembre
LASCOMBE Geoffrey et TEISSERY Aurélie	30 septembre
PICORÉ Frédéric et TOMAS Anna	07 octobre



### UNE PENSÉE

BOSC Jean-Louis	11 juillet
LAVANDIER Pierre	16 août
SAINTOT Sacha	25 août
FOURNIER Nicole	01 septembre
CELY Georges	06 septembre
CONQUET Michèle Vve HIRSCH	09 septembre
BENETE Jeannine Vve BONFANTI	24 septembre
FERRAGUT Marie-Josèphe	26 septembre
CAZEAUX Georges	27 septembre
JUILLAN Pierre	03 octobre
MAURIN Jacqueline Vve MALBEC	10 octobre
GAUTIER Madeleine Alberte	23 octobre
BECVORT Pierre	27 octobre
MARTINEZ Pierre	27 octobre
FAUDRIN Jean-Claude	30 octobre
AUDE René	01 novembre

## Séance du 06 novembre 2023

### Démission d'un conseiller municipal Maintien du nombre d'Adjoints

Christian Masseaux a souhaité démissionner de son mandat de conseiller municipal. Le Conseil installe comme conseiller municipal Jean-Philippe Laugiero, suivant de la liste « Vivons Village ». Le Conseil maintient le nombre de 6 adjoints, maximum possible pour une commune de notre taille. Il procédera à l'élection d'un nouvel adjoint qui prendra place au dernier rang des Adjoints, les adjoints situés après l'adjoint démissionnaire remonteront d'un rang.

### Élection d'un Adjoint suite à une démission

Par un vote à bulletin secret, Christophe Alliès a été élu 6<sup>ème</sup> adjoint, ayant obtenu 23 voix pour 23 conseillers votants et 23 votes exprimés. Le tableau du conseil municipal est modifié en conséquence de ce vote et de la délibération précédente.

### Modification des indemnités des élus

Suite à l'élection d'un nouvel adjoint, seuls 3 conseillers municipaux bénéficieront de délégations. Le Conseil approuve une répartition des indemnités comme suit : Maire : 40 % de l'indice brut terminal de l'échelle indiciaire de la fonction publique, 1<sup>ère</sup> adjointe : 24 % de l'IB terminal, 2<sup>ème</sup>-6<sup>ème</sup> adjoints : 16 % de l'IB terminal, conseillers municipaux délégués : 8 % de l'IB terminal.

Ces indemnités représentent un total de 6 864€ par mois, compatibles avec l'enveloppe globale de 6 962€ autorisée par la loi.

### Modification des commissions permanentes

Suite à l'installation de Jean-Philippe Laugiero, les compositions des commissions sont modifiées. Il est également créé une nouvelle commission permanente « culture ». Les compositions des commissions extra-municipales ne sont pas modifiées. Toutes les compositions sont consultables sur le site internet de la commune.

### Compte rendu d'activité CITADIS pour l'opération « Place de la Poste »

Pour une concession d'aménagement, un rapport annuel doit être remis par le concessionnaire, comportant le bilan prévisionnel actualisé (état des réalisations en recettes et dépenses, estimation des recettes et dépenses restant à réaliser, résultat final prévisionnel), le plan de trésorerie, l'état des acquisitions et cessions de l'exercice, l'état des avances et subventions à l'opération.

La société CITADIS a remis son rapport 2022 approuvé par le Conseil Municipal.

### Rapports sur la qualité et le prix des services publics

Pour l'année 2022, les rapports sur l'assainissement, sur la collecte et de gestion des déchets (tous deux rédigés par la Communauté de Communes Pays des Sorgues Monts de Vaucluse), et celui sur la distribution de l'eau potable (rédigé par le Syndicat des Eaux Durance Ventoux) sont présentés et approuvés par le Conseil. Ils sont accessibles sur le site internet.

### Acquisition du « site du Vieux Moulin » et échéancier de paiement

La vente de la maison localisée au 172 route du Thor ayant pris du retard, la commune et l'EPF PACA ont revu l'échelonnement des versements pour conclure le rachat de l'ensemble de cette propriété.

Le Conseil Municipal approuve le nouvel échelonnement suivant : 240 000 € déjà payés en 2022, versement de 100 000 € en décembre 2023, troisième versement de 294 995,26 € en 2024.

### Fonds de concours « investissement » de la communauté de communes

Le Conseil Municipal sollicite l'attribution du fonds de concours de la CCPSMV de 115 000€ pour le projet d'aménagement de la route du Thor, motivée par le plan de financement suivant. Montant HT des travaux : 421 940€ ; subvention DETR acquise : 102 142,60€ ; Fonds de concours CCPSMV demandé : 115 000€ ; autofinancement : 204 797,40€.

### Modification du budget Ville

Il convient de prendre en compte l'évolution du point d'indice, du SMIC et des besoins en remplacement de personnels en arrêt (+ 21 200€ de dépense au chapitre 12).

En fonctionnement le Conseil modifie également en dépense : +2 800€ pour le Fonds de Péréquation ; et en recettes : +9 000€ de droits de mutation, +6 500€ de Dotations de Solidarité Rurale, +8 500€ de pénalités perçues.

En investissement, le Conseil intègre au budget le surcoût pour le projet d'aménagement de la route du Thor (+159 810€ en Voirie) et annule les dépenses et les recettes (subventions et emprunt) liées au projet d'aménagement de la mairie (814 000€).

Il convient également de retirer la recette issue de la vente de la propriété du « Vieux-Moulin » qui n'interviendra pas en 2023 (-400 000€ en recettes) et de modifier l'échelonnement de son achat (-300 000 en dépenses). Cette modification soustrait 1 043 190€ en recettes et

en dépenses pour l'investissement.

### Modification du tableau des effectifs du site de la Chapelle

Suite à des changements dans les effectifs, le Conseil approuve la création d'un emploi permanent de 20 h hebdomadaires rémunéré sur la base du SMIC.

### Subvention pour une classe découverte de l'école élémentaire P. Goujon

Les enseignants organisent une classe découverte. Le conseil municipal attribue une subvention à la coopérative scolaire de 150€ par enfant dont la famille dispose d'un quotient familial égal ou inférieur à 700 dans la limite d'un total de 1 500 €.

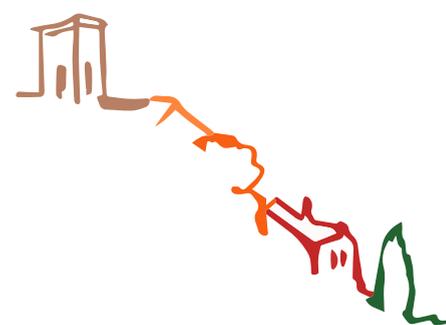
### En question diverses, ont été

**abordées :** Modification du PLU, Schéma Directeur Immobilier Énergétique, Etude « Photovoltaïque » portée par la CCPSMV, Antennes SFR et FREE, Bilan de la rentrée scolaire, tarifs cantine au 1/1/2024, projet de jardins familiaux, travaux de voirie en cours et à venir, passage en LED de l'éclairage public, harmonisation des limitations de vitesse, interdiction des plus de 19t en transit sur la RD6, Contrat Territoire Lecture (CTL).

## PROCHAIN CONSEIL MUNICIPAL

Le prochain conseil municipal se tiendra le 11 décembre 2024 à 18h30 - Salle du Conseil en mairie.

Les conseils sont retransmis en direct sur la page facebook de la mairie : #Châteauneuf de Gadagne.



## UNE RENTRÉE DES CLASSES EN NOMBRE

### Ouverture de classe



Au groupe scolaire P.Goujon, la rentrée des classes de septembre s'est accompagnée de l'ouverture d'une classe qui a permis de réduire les effectifs dans chaque niveau et ainsi faciliter l'enseignement et les apprentissages.

Nous remercions la direction académique de l'éducation nationale et l'IEN d'avoir entendu nos problématiques et d'avoir répondu à notre demande.

Un grand merci également aux services techniques pour leur réactivité et leur efficacité dans cette installation.

## RETOUR VERS LE FUTUR



Les serviettes en tissu ont fait leur grand retour au Groupe Scolaire Pierre Goujon : une grande réussite grâce à l'adhésion des enfants et des parents dans cette nouvelle habitude. Bilan en fin de ce 1er trimestre : pratiquement plus de déchets en cantine.

Bravo et merci au CLAE qui a accompagné cette nouvelle organisation et qui sensibilise toute l'année les enfants à la préservation de l'environnement.



## QUOI DE NEUF À L'ECOLE ST CHARLES ?

Ca y est, la rentrée nous semble déjà loin...! Voici quelques photos des activités menées à l'école Saint-Charles en ce 1<sup>er</sup> trimestre : piscine en maternelle et CP, l'anglais dès la maternelle et jusqu'en CM2, séances sportives en élémentaires, animations à la médiathèque pour toutes les classes... On se prépare maintenant aux festivités de Noël et on commence les activités manuelles. Merci à Guy pour son accueil et sa générosité auprès des CE1 et CE2.

## NUMÉROS UTILES

Mairie 04 90 22 41 10

Pharmacie de garde  
Resogarde 3237

Médecins MSP : 04 90 22 36 37

Médecins de garde 15

Cabinets Infirmièr(e)s

► Bouck Emilie 06 21 51 53 12

► Demeure-Laurent Sylvie  
04 90 22 50 97  
06 12 13 62 36

► Lanzalavi-Carlet Sylvie  
06 84 53 62 22

► Putti - Aymard Fanny  
06 29 35 63 18

► Gueit Coline 06 68 72 36 70

► Ferriz Aurélie  
Fauconnier Jocelyn  
06 27 39 81 62

► Beziat Stéphane  
Haouir Chloé  
07 68 75 75 81  
06 79 51 27 20

Police / Gendarmerie 17

Pompiers 18

SAMU 15

SOS Amitié 05 63 54 20 20

Electricité 0 810 33 35 84

Gaz 0 810 89 39 00

Centre Antipoison  
05 61 77 74 47

